

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

2 XL

Version:3

Date de révision:03/03/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identificateur de produit: 2 XL

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Huile moteur 15W40

N° code du produit: 202 - - -

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SELD
1 Rue Marius Berliet
F-69720 SAINT BONNET DE MURE
France
Tél: +33(0)4 37 25 16 16
Télécopie: +33(0)4 78 21 80 70
Courriel: contact@mecatech-performances.com

Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00
Centre anti poison PARIS : 01 40 37 04 04
Centre anti poison LYON : 04 78 54 14 14
Centre anti poison MARSEILLE : 04 91 75 25 25

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N° CE: Non applicable.

Éléments d'étiquetage:

- Symbole(s): Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et modifications.
- Phrase(s) R: Aucune selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et modifications.
- Phrase(s) S: Aucune selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et modifications.

Dangers principaux: aucun

Autres dangers: aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant(s) contribuant aux dangers: Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et modifications.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: .

- Inhalation: Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
- Contact avec la peau: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières en enlevant les verres de contact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
- Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

2 XL

Version:3

Date de révision:03/03/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:	mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre.
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
Conseils aux pompiers:	Porter un appareil respiratoire autonome.
Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
- Mesure(s) d'ordre technique:	Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
- Conseil(s) d'utilisation(s):	Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.
Stockage:	
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:	Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Condition(s) de stockage:	Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver à des températures comprises entre 5°C et 50°C
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins..
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Aucune raisonnablement prévisible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle:	
- Limite(s) d'exposition:	TLV-TWA (A.C.G.I.H. 2008) : 10 mg/m3 (brouillard d'huile minérale) TLV-STEL (A.C.G.I.H. 2008) : 10 mg/m3 (brouillard d'huile minérale)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

2 XL

Version:3

Date de révision:03/03/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- Mesure(s) d'ordre technique:	Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.
Contrôles de l'exposition:	
- Protection des voies respiratoires:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des mains:	gants en caoutchouc nitrile
- Protection de la peau et du corps:	Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux:	S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.
Mesure(s) d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- Aspect:	liquide visqueux
- Couleur:	ambre
- Odeur:	huile
- PH:	Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition:	>200 °C
- Point d'éclair:	210 °C
- Limites d'explosivité:	Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Densité relative (eau = 1):	0.8894
- Viscosité:	14 mm ² /s
Autres informations:	
- Hydrosolubilité:	non miscible
- Liposolubilité:	complètement miscible
- Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:	Pas de décomposition en utilisation conforme.
Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
Possibilité de réactions dangereuses:	aucune
Conditions à éviter:	Aucune sous utilisation normale.
Matières incompatibles:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
Produits de décomposition dangereux:	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Toxicité aiguë:	
- Inhalation:	CL50/inhalation/4h/rat = >5 mg/l/4h
- Contact avec la peau:	DL50/cutanée/lapin = >5000 mg/kg

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

2 XL

Version:3

Date de révision:03/03/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion:	DL50/orale/rat = >5000mg/kg

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Persistance et dégradabilité:	Produit insoluble dans l'eau. La biodégradabilité est donc lente et ne provoque pas une demande biologique en oxygène très importante
Potentiel de bioaccumulation:	Données non disponibles.
Mobilité dans le sol:	Eau : Insoluble le produit reste à la surface de l'eau Sol : compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques le produit est peu mobile dans le sol
Autres effets néfastes:	Aucune sous utilisation normale.
Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non applicable.
Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU:	non concerné par les réglementation transport ci-dessous : ADR/RID, RTMD/R, IMDG et ICAO/IATA
Dangers pour l'environnement:	Éviter le rejet dans l'environnement.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
Évaluation de la sécurité chimique:	Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie
--------------------------------	---

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

2 XL

Version:3

Date de révision:03/03/2011

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

des propriétés de celui-ci.